

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2024

---

VISANT LA PRISE EN CHARGE PAR L'ÉTAT DE L'ACCOMPAGNEMENT HUMAIN DES  
ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP SUR LE TEMPS MÉRIDIEEN - (N° 2106)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N° AC23

présenté par  
Mme Bonnet

à l'amendement n° AC|20 de Mme Lanlo

-----

### ARTICLE PREMIER

Substituer au mot :

« pendant »,

le mot :

« durant ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.